

peuvent-ils fournir annuellement deux mille tonneaux de fers-blancs par quatre cent cinquante feuilles, mille quintaux d'acier et plus de cent mille en autres ouvrages différents.

La consommation du pays — ajoute ce mémoire — est environ de la moitié de ce qu'ils peuvent fabriquer de fer-blanc. Les avances que la couronne leur a faites sont de cent mille L. remboursables après dix ans et huit mille quintaux de fers chaque année pendant dix ans aussi à rembourser la onzième et la douzième année.

De plus, l'exemption des droits à la sortie de Russie de tous les produits de leur manufacture, des gros droits à l'entrée de tous les fers-blancs étrangers, ce qui leur fait vendre avec plus d'avantages les leurs exempts d'ailleurs de tout impôt quelconque.

A ce mémoire, l'ambassadeur ajoutait ces lignes concernant Barral : « C'est un homme très intelligent et dont les établissements faits en Russie me paraissent utiles au commerce de France ; il a des affaires qui demandent sa présence à Lyon dont il est originaire, mais il voudrait avant que de s'y rendre être assuré qu'il ne sera point exposé à des recherches sur sa sortie du royaume et il m'a prié de lui faire connaître à cet égard les dispositions du ministre. »

Nous ignorons si Pierre Barral revit la France et la ville de Lyon.

E. VEUCLIN,

Publiciste à Bernay, correspondant
du Comité des Beaux-Arts.

